



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 12 février 2021
affiché ou publié le vendredi 12 février 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210211-lmc1H24862H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H24862H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 11 février 2021

n° 002-21 C

Objet : RS - Accompagnement à l'archivage - Convention avec le Centre de gestion de la Savoie et révision des tarifs

- date de convocation le 05 février 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi onze février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Christophe Pierretton

Alain Thieffinat

Eric Delhommeau

James Hallay - Josette Rémy

Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois -

Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier -

Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric -

Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Cyndie Picot - Claire Plateaux - Thierry Repentin -

Walter Sartori - Alexandra Turnar

Corinne Charles - Lionel Mithieux - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Dominique Pommat

Vincent Boulnois

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Catherine Mainier

Michel Dyen - Alain Saurel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Jean-Maurice Venturini

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jean-François Beccu à Christelle Favetta-Sieyes - de Christèle Blambert à Michel Dyen - de Daniel Bouchet à Thierry Repentin - de Jean-Pierre Casazza à Jean-Benoît Cerino - de Isabelle Dunod à Claudine Bonilla - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fressoz - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martine Lambert à Alain Thieffinat - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre - de Serge Tichkiewitch à Dominique Pommat

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Farid Rezzak

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 février 2021

délibération n° 002-21 C

objet **RS - Accompagnement à l'archivage - Convention avec le Centre de gestion de la Savoie et révision des tarifs**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, rappelle que le service archives-documentation de Grand Chambéry propose un accompagnement à l'archivage aux communes adhérentes, au CISALB, à Savoie Déchets et à Chambéry-Grand Lac Economie, en leur proposant un panel de services répondant aux obligations réglementaires.

Au fil des années, une véritable « culture de l'archive » a pu se développer grâce à cet accompagnement, un réseau s'est mis en place par le biais de la sensibilisation des élus et des responsables administratifs à leurs obligations légales et à l'efficacité des services, mais surtout par la formation des agents. Les communes disposent ainsi à Grand Chambéry d'un service ressource à leur écoute et garant de l'ensemble du processus d'archivage.

Cet accompagnement revêt plusieurs formes :

- conseils sur la gestion des archives : législation, communicabilité des documents, restauration, numérisation, aménagement des locaux, règles de sécurité, respect des conditions de conservation,
- traitement des archives : tri, élimination, classement,
- aide à la mise en place de procédures : bordereau d'élimination, versement, communication,
- élaboration des instruments de recherche : répertoire numérique, plan de classement,
- sensibilisation et formation du personnel communal : rappel des obligations légales, utilisation des différents outils de recherche,
- conservation d'archives dans les locaux de Grand Chambéry,
- groupement de commandes.

Depuis 2011, Grand Chambéry bénéficie de la compétence d'archivistes du Centre de gestion de la Savoie sous forme d'une convention de missions temporaires pour intervenir dans les communes et dans les syndicats mixtes.

Afin de ne pas interrompre l'accompagnement à l'archivage et honorer les engagements déjà pris auprès des collectivités, il est proposé de demander au Centre de gestion de la Savoie un renouvellement de la convention pluriannuelle de missions temporaires d'environ 120 jours par an pour l'année 2021. Celle-ci pourra être renouvelée deux fois.

Le service archives-documentation de Grand Chambéry poursuit son rôle de conseil et de pilotage des interventions. Pour que ce dispositif soit clair pour les collectivités et bien identifié " Grand Chambéry", le service archives-documentation se positionne comme centralisateur de la commande et de la facturation auprès des collectivités bénéficiaires.

De plus, afin d'assurer au mieux l'équilibre financier de l'accompagnement à l'archivage, il est proposé de réévaluer le tarif, soit 180 € par journée pour les communes adhérentes et 200 € par journée pour les syndicats mixtes, hors frais de déplacement.

A titre indicatif, le tarif du Centre de gestion de la Savoie est de 190 €/journée d'intervention (frais de panier à 17,50 € et de déplacement non inclus) au 1^{er} janvier 2021.

La conservation des archives dans la salle dédiée au siège de l'agglomération reste inchangée, soit 30 €/ml/an.

L'année 2021 devrait permettre une réflexion sur la création d'un poste d'archiviste itinérant pour cette mission qui occupe un temps plein depuis 2011.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : autorise le président ou son représentant à signer la convention à venir avec le Centre de gestion de la Savoie,

Article 2 : approuve les tarifs de l'accompagnement à l'archivage et à la conservation définis ci-dessus,

Article 3 : précise que les nouveaux tarifs sont applicables à compter du 15 février 2021.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 002-21 C

Objet de l'acte : RS - Accompagnement à l'archivage - Convention avec le Centre de gestion de la Savoie et révision des tarifs

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalite 3 - Mise à disposition des services dans le cadre de prestations (articles L. 5211-4-1-II et L.5721-9 du CGCT)

Date de l'acte : 11 février 2021

Annexe(s) : Convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210211-lmc1H24862H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24862H1

Date de transmission en Préfecture : 12 février 2021

Date de réception en Préfecture : 12 février 2021

Période d'affichage : du au